

Conseil Municipal du 1^{er} mars 2018

Convocation du 22 février 2018

Présents : Henri BONADA, Michel PATIN, Blandine MUTEL, Anne-Marie VENET et René ROBERT

Absents excusés : Joyce CHETOT (pouvoir à AM VENET), Josette GRANIER et Loïc MUZEL

Approbation du compte rendu du Conseil du 10 janvier 2018

Il est approuvé à l'unanimité par les conseillers présents ou représentés

En préambule Mr le Maire demande au Conseil l'accord pour ajouter la délibération concernant les commandes TEPCV applicables aux bâtiments communaux.

Unanimité des conseillers pour évoquer cette question.

Approbation des comptes administratifs 2017

Michel PATIN présente les comptes administratifs qui se décomposent ainsi :

BUDGET PRINCIPAL

	Fonctionnement	Investissement
Résultats 2017	+ 1 630,95€	+ 105 562,56€
Excédents antérieurs	+ 30 462,80€	- 20 537,47€
RESULTAT de CLOTURE 2017	+ 32 093,75€	+ 85 025,09€

BUDGET EAU et ASSAINISSEMENT

	Fonctionnement	Investissement
Résultats 2017	+ 993,53€	- 2 466,27€
Excédents antérieurs	+ 29 435,76€	+ 5 722,27€
RESULTAT de CLOTURE 2017	+ 30 429,29€	+ 3 262€

Mr le Maire quitte la salle du Conseil.

Michel PATIN précise que ces comptes administratifs 2017 du budget général et du budget eau et assainissement sont conformes aux comptes de gestion de la Trésorerie.

Les conseillers municipaux présents ou représentés approuvent, à l'unanimité, les comptes administratifs 2017 et les comptes de gestion 2017 de Mme la Trésorière de Feurs.

Mr le Maire réintègre la salle du Conseil.

Adressage : Compléments de plaques

Afin de solder l'adressage de la commune, il est nécessaire de commander diverses plaques de rue afin de rendre plus lisible les noms de rue de n'importe quelle direction où l'on arrive à Pinay.

Le montant de cette dernière commande s'élève à 653,76€ TTC

Accord unanime des membres du Conseil présents ou représentés autorisant le maire à signer cette commande, à inscrire au budget Principal 2018, en section investissement cette somme.

Révision de la longueur de la voirie communale

Michel PATIN explique que, dans le cadre de la mise en place de l'adressage, en parcourant, avec les membres de la commission, l'ensemble des voiries communales, il est apparu que la totalité de

la longueur de notre voirie était supérieure à la longueur prise en compte pour le calcul de la Dotation Globale de Fonctionnement (DGF).

De fait l'écart est de + 2882m toutes voies confondues, entretenues par la commune, desservant ou permettant de desservir une ou plusieurs habitations.

Le maire demande donc au conseil d'acter cette nouvelle longueur, qui sera transmise à la Sous Préfecture pour prise en compte dans le calcul futur de notre DGF.

Accord unanime des membres du conseil présents ou représentés.

Compétence éclairage public

Mr le Maire indique que la convention nous liant au SIEL pour la gestion de notre éclairage public doit être dénoncée avant le 15 octobre 2018 si nous ne souhaitons pas la renouveler. De fait la question sera posée au Conseil de rentrée en septembre 2018.

TEPCV

La commune a demandé à participer au subventionnement TEPCV ouvert par Forez-Est : si les dossiers sont éligibles et approuvés, la subvention couvre 80% de la dépense. Sont éligibles :

-Salle des associations : porte : 556,84 € HT

-Logement Mairie : fenêtres et combles : 6 095,18 € HT

-Mairie : fenêtres : 2 593 € HT

-Auberge : fenêtres + combles : 12 218,24 € HT

Après consultation de 3 entreprises Mr le Maire propose de retenir Côté Ouverture pour les fenêtres pour un montant de 15 969,74 € HT et Lombard pour l'isolation des combles pour un montant de 5 493 ,52 € HT. La charge communale s'élevant à : 4 292,65 € .

Après en avoir débattu les conseillers présents donnent accord à Mr le Maire pour la réalisation des travaux d'isolation des bâtiments communaux dans le cadre TEPCV, de prévoir d'inscrire ces sommes au budget Principal section investissement

Questions diverses

SPANC : 5 propriétaires se sont engagés dans la démarche

Plan de Territoire : Des devis sont sollicités pour la confection et la réalisation d'un plan de territoire (panneau de ville) pouvant s'intégrer dans l'aménagement de la place, à venir.

Prochain Conseil Municipal : 4 avril 2018 20h30 en mairie